Un individu bien reçu

Dimanche soir, vers 9 h. 1/2, un individu, dont nous ignorons de se prévaloir pour nous, causait en face de la boucherie Lefebvre, lorsqu'un individu qui passait à côté de lui, lui fangis un formidable coup de poing en pleine figure.

Ebourdi, le manouvier ne eut pas tout d'abord ce qui lui arrivait, mais quelques secondes tombe sur l'assaillant à coups de pointe de parapluie. Le monsieur battu ne tarda pas à en faire autant, et l'agresseur prit le fuite par la rue Sébastopol, après avoir reçu une sérieuse leçon.

Un Sauvetage

Hier matin, vers onze heures, M. et Mme Dubois-Droulers, brasseur rue de l'Avocat, passaient au Parc de Barbieux, dans une voiture attelée d'un cheval très fougueux. Tout-à-coup le cheval s'emballa et partit à une allure infernale.

Un jeune homme, M. Louis Glorieux, domestique chez M. Dujardin, marchand de charbon, qui se trouvait chez M. Catteau, cabaretier, saisit la bicyclette d'un camarade, l'enfourcha et se mit à la poursuite de l'attelage qu'il dépassa. Sautant alors à bas de sa machine, il s'élança à la tête du cheval qu'il parvint à arrêter après avoir été traîné sur un assez long parcours.

Non seulement ce courageux jeune homme a sauvé la vie à M. et Mme Dubois-Droulers, mais encore il a évité de graves accidents.

Nous adressons nos bien sincères félicitations et ajoutons que M. Glorieux n'en est pas à son premier sauvetage.

Rixe au couteau

Rue Dombasle, une rixe a éclaté dans la nuit de dimanche à lundi vers deux heures du matin entre hoverers hommes et femmes. Sans l'intervention de M. Walesu qui arrêtait l'arme des mains d'un des acteurs, la scène aurait eu certainement une fin tragique. L'arrivée des agents de police dispersa les peu intéressants nocturnes.

Foire de Roubaix

Le Direction de la Ménagerie du dompteur Alexiano nous informe qu'à la demande de nombreuses personnes, elle prolongera encore de 8 jours son séjour à Roubaix.

Avis électoral

Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer les électeurs que le tableau des rectifications opérées sur la liste électorale arrêtée au 31 mars dernier, dressé conformément à l'art. 31 du décret réglementaire du 2 février 1852 et à l'art. 2 du décret de convocation des électeurs du 9 avril 1898, est déposé au secrétariat de la Mairie (Bureau des élections) où ils pourront en prendre connaissance.

Le Premier-Mai

Voici les récompense des divers concours de la Fête du 1er Mai :

Théâtre Deschamps et salle Lepers

CHANT

Lauréats de la première division

Ténors : 1er prix, Hubert Lécuiez ; 2e, François Landon.

Barytons : 1er, Gustave Vanhulle ; 2e, Fernand Magermans ; 3e, J. B. Dumont.

Basses : 1er, Georges Delmulle ; 2e, Jules Dericq.

Comique grime : 1er, Clément Declercq ; 2e, Désiré Vanhamme ; 3e, Jules Vandenbroucken.

Comique genre : Pas de 1er prix ; 2e, Arthur Smets ; 3e, Sylvain Schatten.

Lauréats de la deuxième division

Section lyrique : 1er Germain Vandekakove ; 2e, André Dubrulle ; 3e, Narcisse Duigrange.

Section comique : 1er, Désiré Vandecave ; 2e, Arthur Saubrisse ; 3e, André Dubrulle ; 4e, Julien Dautel.

Lauréats de la division d'excellence

Ténors : Prix, *ex-æquo*, Jules Ladam et Grifon.

Barytons : 1er, Edmond Noclain ; 2e, Jules Tilberghien ; 3e, Charles Dubar.

Basses : 1er, Achille Ledewyck ; 2e, Alf. Bessaz.

Comique professionnels genre : 1er, Ferdinand Boussuyt ; 2e, Jules Werbrouck.

Grime : 1er François Gervois ; 2e, Eugène Willem ; 3e, Henri Moreman.

Amateurs genre : 1er, Victor Bernard ; 2e, Louis Desmettre.

Grime : 1er, Joseph Dhont ; 2e, Vandermeirsache ; 3e, Jean Monnier.

Un diplôme d'honneur et 5 francs à Germaine Vanickerkove.

CONCOURS D'HONNEUR

1er prix, Achille Ledewyck ; 2e, Jules Ladam ; 3e, Edmond Noclain ; 4e, Gustave Grifon ; 5e, Hubert Lecluze ; 6e, Gustave Vanhulle.

Comiques : Prix d'honneur, Ferdinand Boussuyt ; 2e, Joseph Dhondt ; 3e, Desforcq ; 4e, V. Bernard.

DUOS

Duo lyrique : Prix unique, Gustave Grifon et Charles Dubar.

Duo comique : Prix unique, Edmond Noclain et Auguste Watteau.

***

Salle Dominique Rousseaux et salle la Paix

CONCOURS DE DÉCLAMATION

Première et deuxième division

1re division. — *Dramatique* : 1er, Charles Serruriez ; 2e Gustave Delplace ; 3e, Desire Deldicque ; 4e, Albert Mulliez.

Comique : 1er, Désiré Deldicque ; 2e, Gustave Delplace ; 3e, Jules Merx ; 4e, Henri Pollet.

2e division. — *Dramatique* : 1er, Victor Vanguek ; 2e, Alphonse Gilain ; 3e, Edouard Mulliez ; 4e, Adolphe Patteu.

Comique : 1er, Victor Vanguek ; 2e, Alphonse Gilain ; 3e, Louis Detournai ; 4e, Alphonse Ouvry.

Section de dames. — 1re Louise Bay ; 2e, Gabrielle Bay.

Section de Comedie. — Morceau imposé : *ex-æquo*. 1er prix, Pierre Vermamen et Gustave Bernard ; 2e, Auguste Dhaene et Alexandre Routtar.

Première division d'excellence

Section dramatique — Morceau imposé

1er Paul Verhaimme ; 2e, Louis Bouche ; 3e, Georges Lepers ; 4e, Albert Mullet.

Section comique — Morceau imposé

1er Louis Bouche ; 2e, Georges Lepers ; 3e, Auguste Dhaene.

Deuxième division d'excellence

Dramatique : 1er, Alphonse Lemas ; 2e, Louis Bouche ; 3e, Georges Lepers ; 4e, Auguste Dhane.

Comique : 1er, Alexandre Routtar ; 2e, Louis Bouche ; 3e, Georges Lepers ; 4e, Albert Mullier.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

5, rue du Château, 5

Séances des 30 avril et 1er mai 1898

			Versements		
Jouhaux. Samedi.		73 dép. dont	5	nov.	28,530
Id.	Dimanche	134	—	29	— 30,584
Lannoy	—	27	—	2	— 6,728
Croix	—	7	—	1	— 286
Wattrelos	—	27	—	1	— 5,961
Ascq	—	3	—	2	— 1,829
Totaux. . .		321		40	74,416

			Remboursements	
Roubaix. Samedi		59	remboursements	21,733 21
Id.	Dimanche	136	—	33,270 18
Lannoy	—	14	—	5,226 02
Croix	—	9	—	2,500 93
Wattrelos	—	14	—	6,794 54
Ascq	—	2	—	96 »
Totaux. . .		213		71,679 98

Les opérations, pour le mois de mai, sont ouvertes :

A Roubaix, par MM. L. Watine-Lorthioie et Alex. Gateux, directeurs, et MM. Henri Hoffmann et L. Houzé-Beaucamp, directeurs-adjoints. — A Lannoy, par M. Victor Lebergne. — A Croix, par MM. Alphonse Delmotte et Hippolyte Lepers. — A Wattrelos, par MM. Abel Hazebroucq et Hippolyte Lepers. — A Ascq, par MM. Jules Haves et Oscar Desquiens.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour recevoir le dépôt, ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 2 à 10 heures 1/2. Les remboursements ont lieu les dimanches à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, huit jours après la demande.

Le Caissier,
PRIMONT.

Je meurs où je m'attache

Cette célèbre devise pourrait s'appliquer aux merveilleux parfums des *Sonons au Rose du Laboratoire*, préparés par Victor Vaissier, car l'odeur précieux qu'ils récèlent en abondance, s'attache à la personne qui les emploie, l'imprègne profondément d'odeurs enivres et ne peut plus la quitter.

TOURCOING

M. Jules Flament, adjudant des pompiers médaillé

Dans la liste des médailles et diplômes accordés par le ministère de l'intérieur, nous avons été particulièrement heureux de relever le nom de M. Jules Flament, adjudant des pompiers cazernés.

Une médaille d'argent de 2e classe est attribuée à M. Flament, recompense bien méritée de toute une série d'actes de dévouement, accomplis dans des incendies.

Nous citerons parmi les sinistres où il s'est particulièrement distingué : l'incendie de chez Lemun, rue du Haze, qui éclata lors de la célébration du Centenaire.

M. Flament, qui n'était alors que sergent-mécanicien, eut un doigt presque complètement tranché.

L'incendie de chez M. Vancomelebecke, rue de Tournai, où il coopéra avec le digne lieutenant M. Léon Meurrion, au sauvetage de la bonne et des enfants ; l'incendie d'un des établissements Motte à Roubaix, il y a de cela un an, où, aidé d'un sapeur, il réussit à faire la part du feu et protégea vingt-quatre mètres de l'usine.

Il se devoua également lors du sinistre du vieux peignage Houon-Lemaire et fit une chute de huit mètres qui le força à un repos de deux mois.

Nous sommes donc heureux d'applaudir à la marque de distinction de M. Jules Flament et nous lui adressons toutes nos félicitations.

Société des Sauveteurs du Nord

Renouvellement du mandat de vice-trésorier

Une importante réunion a eu lieu au Cercle de la société, le dimanche fer mai, sous la présidence de M. Th. Lebon, chevalier de la Légion d'honneur, qui avait pour assesseurs MM. G. Delsorte et L. Fourré.

M. Albert Lambion a été réélu vice trésorier à l'unanimité, à la grande satisfaction de tous, vu les incontestables services qu'il a rendus à cette société de charité et de dévouement.

M. le président Lebon a prononcé quelques paroles sonties qui ont été suivies d'un vivat à son intention.

Croix. — *Un nôt avec effraction.* — Un ouvrier de l'usine Holden a été victime d'un vol dans la nuit de vendredi à samedi. Les malfaiteurs se sont introduits dans son habitation en cassant un carreau de vitre à l'une des fenêtres. Ils ont ensuite brisé un coffre rempli de vêtements et les ont éparpillés sur le sol, puis ont cassé en plusieurs morceaux une chaîne de montre en argent.

Les voleurs ont visité une deuxième pièce, où ils n'ont trouvé qu'un bulin très minime, soit 4 francs.

De graves soupçons pèsent sur des marchands ambulants qui rôdaient dans le quartier.

LILLE

Un enfant qui tombe dans un puits

Hier, vers six heures du soir, le jeune Dorinant, âgé de 4 ans 1/2, rue de l'Espérance, 4, est tombé dans le puits d'une maison en construction, rue de Bouvines.

L'enfant a été retiré par un nommé Bidevent. M. le docteur Vartel, avant de le faire reconduire à son domicile, a opéré un premier pansement. On craint des lésions internes.

Accident rue du Chaufour

La voiture de Mme veuve Dron traversait la rue du Chaufour lorsque l'arrivée-tirée fut heurté par un tramway. Le cocher tomba à terre sans se faire de mal. Les dégâts sont purement matériels.

Les faux ménages

Le sieur Dauchille, marinier, qui demeurait avec Marie Desruelle, ne cessait de proférer contre elle des menaces de mort. Finalement hier, il mit ses gagnes de mort à l'exécution et lui lança à la tête une lourde marmite. Fort heureusement pour la pauvrette, elle put arrêter le projectile avec ses bras mains et ne fut pas atteinte. Dauchille a été arrêté.

Arrestation importante

La police de sûreté a arrêté un sieur Gamon, accusé de multiples vols à la tire. Certains coupons trouvés au domicile d'un tiers ont établi qu'il était l'auteur en outre de divers vols connus ces temps derniers aux messageries de la gare.

Attentat à la pudeur

Ernest Pelon, 41 ans, originaire d'Ascq a été arrêté hier au square Dessaix pour attentat à la pudeur. Cet individu a été écroué à la maison d'arrêt.

Menus faits

Dimanche, vers 6 heures du soir, le sieur Deregnaucourt, qui se trouvait au cimetier du Sud, est tombé subitement malade ; il a été transporté à l'hôpital Saint-Eugenie.

— Lundi, à onze heures du matin, Joseph Dutrieux, 56 ans, journalier, cité Saint-Sauveur, en passant rue des Chats-Bossus, est tombé tout à coup frappé d'une congestion cérébrale.

Le malheureux a été reconduit assistité à son domicile.

Un nouveau pont à Fives

Le 29 avril dernier a eu lieu, en la présence des ingénieurs de la Compagnie du chemin de fer du Nord, le lançage du nouveau pont du Mont-de-Terre, à Fives.

Ce pont, d'une longueur de 45 mètres, pèse 130,000 kilos et a été lancé d'une seule pièce par la maison Werville-Kling et fils, de Lille.

L'opération a été effectuée avec plein succès.

Rectification

Nous nous étions fait l'écho de manifestations qui s'étaient produites en face du Bar de l'Hôtel de Ville où certains manifestants avaient cru qu'un banquet avait lieu, sous la présidence de M. Delory même. Il n'y avait rien de pareil d'un dîner intime n'ayant aucun rapport avec la fête du 1er mai.

M. Delory était du reste absent de Lille en ce moment.

L'hypnotisme chez les Etudiants

Un individu est-il nécessairement coupable, sous l'influence de la suggestion du commettre un crime? Tel est la question que M. Joire a brillamment traitée devant un nombreux public d'étudiants ; beaucoup de bons conciliateurs assistaient également à cette conférence ; tous ont aussi avec beaucoup d'intérêt le distingué docteur dans ses différents développements.

Après avoir exposé la possibilité de la suggestion criminelle, que soutient l'Ecole de Nancy et que nie l'Ecole de Paris, représentée principalement par MM. Charcot, Gilles de la Tourette et Brouardel, après avoir montré en revue les différentes causes célèbres, comme les affaires Lévy, Chambige, Gouffé, Weiss et Linsky, dans lesquelles, n'en pas douter, la suggestion avait joué un grand rôle, le docteur Joire a conclu que cette théorie constituait pour la société un véritable danger et que pour parer à toute éventualité malheureuse, il serait prudent que tous personne sût à quoi s'en tenir sur le degré de suggestionnabilité dont elle est susceptible. — C. D.

Institut psychophysiologique de Paris, fondé pour l'étude des applications physiques, médico-légales et psychologiques de l'hypnotisme. Cours annexe professé à Lille par le docteur P. Joire. (Cette semaine le cours aura encore lieu exceptionnellement le mardi au lieu du mercredi).

Programme du cours du 3 mai 1898 : Etude médico-légale de l'hypnotisme et de la suggestion. De la responsabilité des hypnotisés.

Le cours est public et a lieu les mercredis, à 8 h. 1/2 du soir, au local de l'Union des étudiants, rue Nicolas-Leblanc 54, (salle du premier étage). Les dames y sont admises.

Vendredi 6 mai examens pratiques et expériences pour les élèves de la 1re série (3e année).

Société d'Horticulture

Vous le présamés des récompenses décernées par la société d'horticulture.

Exposition du 1 1 novembre 1894

1er prix, médaille de vermeil, Mme veuve Emile Cadlous, horticulteur à St Maurice.

Prix Ramon. — Médaille d'or offertes par la Ville : MM. Victor Vanquek, jardinier chez Cantelou ; Albert Dureuxsseau, jardinier chez M. Wulverck ; Cantelou ; Henri Verhaek, jardinier chez M. Roger ; a Lille.

Objet d'art : M. Masse, jardinier chez Mme Dehas, à Lille.

Médaille de vermeil grand module : M. Alidor Gallard, jardinier chef chez M. Gavelier à Fivers.

Objets d'art : MM. François Dagnian, jardinier chez Mme M. Alfred Descamps, à Wattignies ; E. Bonnie, jardinier chez M. Vercoutre à Hem-Lorient.

Médaille de vermeil grand module : MM. Charles Ledoux, jardinier chez M. Vercoutre à Hem-Lorient ; François Lefebvre, jardinier chez M. Dujardin à Lambertart.

Médaille de vermeil de première classe : M. Léon Grisel, jardinier chez M. Georges Catteau à Beuvrages.

Médaille d'argent grand module : M. Joseph Vervoort, jardinier à Saint-Andre-les-Lille.

Objets d'art : MM. Delobel-Dupont, horticulteur à Loos ; Leopold Delanoy, architecte-paysagiste à Lille.

Prix de l'année 1897

Grand prix d'honneur, objet d'art : M. Achille Douze, jardinier chez les Dames Bernardines d'Esquermes.

Médaille de vermeil grand module : M. Charles Gauchet, jardinier chez M. le marquis d'Havrincourt, à Harrincourt.

Premier rappel de médaille de vermeil grand module avec félicitations : M. Désiré Piret, jardinier chez M. le baron de Loeer, à Velu.

Deuxième rappel de médaille grand module : M. Charles Dufour, jardinier chez M. Taillandier, à Fresnoy (P.-de-C.).

Médaille de vermeil grand module : M. Victor Vervoort, jardinier chez M. le comte d'Hespel, à Boudines.

Rappel de médaille d'argent grand module : M. Charles Sonneville, jardinier chez M. le comte de Diesbach, à Gouy-en-Artois (P. de-C.).

Médaille de vermeil grand module : M. Louis Richard, jardinier chez M. le marquis de Paris, à Equerre (P.-de-C.) ; M. Emile Pouire, jardinier chez M. Gruyelle, à Hénin-Liétard.

Médaille de vermeil 1re classe : M. Louis Bonjour, jardinier chez M. Moulguy à Wambrechies.

Médaille d'argent grand module : M. Charles Lecroz, jardinier chez M. Sartaux, à Henin-Lietard.

Médaille de vermeil 1re classe : M. Emmanuel Van den Weegale, jardinier chez M. Delelis, à Lillers.

Médaille d'argent de 2e classe, M. Armand Tribout, jardinier chez Mme la baronne de Quesnoy, à Hapincourt.

Médaille de vermeil de 1re classe avec félicitations, M. Charles Lecroz, jardinier chez M. Sartaux, à Henin-Lietard.

Médaille de vermeil 1re classe : M. Emmanuel Van den Weegale, jardinier chez M. Delelis, à Lillers.

Médaille d'argent de 2e classe, M. Armand Tribout, jardinier chez Mme la baronne de Quesnoy, à Hapincourt.

Rappel de médaille de vermeil de 1re classe avec félicitations : M. Constantin-Gomaune, jardinier chez Mme Lamoine, à Bailleul-Sire-Berthoult.

Médaille d'argent de 1re classe, M. Jules Hameau, jardinier chez M. Bulteau, à Merville.

Médaille d'argent de 1re classe : M. Octave Rousseel, jardinier chez M. Deville, à Lambres-les-Douais.

Médaille d'argent de 1re classe : M. Auguste Dessmarcman, jardinier chez Mme veuve Sonneville, à La Madeleine-les-Lille ; M. Pouelle-Seloose, jardinier chez Mme Duchesne à Ascq.

Rappel de médaille de vermeil grand module. — M. Henri Dolbecque, jardinier chez M. Lamblin, à Comines.

Médaille d'argent grand module : M. Hidephonse Dolezenne, jardinier chez M. Delesalle à La Madeleine.

Médaille d'argent de 1re classe : M. Désiré Marcelin, jardinier chez M. Vercoutre à Hem-Lorient, à Comines.

Objet d'art : M. Romain Veche, jardinier chez Mme veuve Kuntmann à Loos.

Médaille de vermeil grand module : M. Théodore Cicquel, jardinier chez M. Hiest, à Thumeries.

Médaille de vermeil de première classe : M. Auvert Leleu, jardinier chez M. Flament, à Noyelle-Vion (P.-de-C.).

Médaille d'argent grand module : M. Pierre Mesisson, jardinier chez Mme Wattreiot, à Lozennes.

Médaille d'argent de première classe : M. Jules Leignel, jardinier chez M. L. Leignel, à Quesnoy-sur-Deûle ; Guilbert Quibon, jardinier chez Mme veuve Romaux, de Sept-Fontaines, au château de Sept-Fontaines, près Ardres.

Médaille de vermeil 1re classe : M. Boullart, officier en retraite à Phalempin.

Médaille d'argent grand module : M. Adolphe Van den Bleede, horticulteur à Wasquehal-Lille.

Médaille de vermeil grand module : M. Richard Bailly, jardinier à Lambersart.

Médaille d'argent grand module : M. J. B. Denier, jardinier, chez Mme la comtesse de Clercy, à Annœuin.

Rappel de médaille de vermeil : M. Warocquier, jardinier chez M. Desprez, à Capelle.

Rappel de vermeil grand module : M. Delcroix-Cartier, marricher à Douai.

Médaille d'argent de 2e classe : M. Florent Jeuport, jardinier à Thumeroil.

LE NORD

Wavrin. — La Compagnie des sapeurs-pompiers fêtera cette année la Saint-Marcel, le lundi 9 mai prochain.

Après les tirs à la cible aura lieu le banquet annuel, pour lequel l'Original Leon, le comique si renommé de l'Alcazar d'Hiver de Lille, a promis son gracieux concours, ce qui promet une bonne réunite à la fête.

ARMENTIERES

Accident. — Lundi matin, vers sept heures et demie, le nommé Emile Buttin, maçon, âge de 18 ans, demeurant rue Jean-Jaurès, route de la Chapelle, maison Leroy-Lutun, s'est brisé le tibia en tombant d'une maison en construction route de Nieppe. Il a été conduit à l'hôpital.

— Vol. — La police a arrêté le jeune Sable âgé de 13 ans, pour vol d'une paire de bottines à l'étalage de M. Delaloy, rue de Dunkerque.

VALENCIENNES

Accident mortel

Hier matin, vers 10 h. 1/2, le nommé Alfred Nette, couvreur, âgé de 62 ans, demeurant au fort Sonflet, travaillait à la réparation d'une cheminée située rue de la Sainte-Union, rue de Paris, pour le compte de M. Legrand, maître couvreur, était sur une échelle qui, mal attachée, se déplaça. Il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de 10 mètres.

Quand on le releva on constata qu'il s'était fracturé le crâne d'où s'échappait la cervelle. La mort a été instantanée.

Accidents. — Cantin Constant, âgé de 12 ans, demeurant rue de la Barre, ayant été chargé par ses parents de soigner son jeune frère, Cantin Leon, âge de dix mois, eut la mauvaise idée de le placer sur l'appui de la fenêtre en l'abandonnant : le malheureux enfant tomba dans la rue d'une hauteur de 3 mètres.

M. Dévémy, appelé aussitôt, constata que l'enfant ne s'était fait aucune blessure apparente, mais qu'il y avait à craindre des lésions internes.

— Le nommé Mocabée, âgé de 36 ans, demeurant rue de la Barre, ouvrier dégraveur chez M. Villa, constructeur fondeur de Marly, en voulant arrêter une machine, s'est fait prendre les pieds dans un engrenage.

M. le docteur Lambert, chez qui il a été conduit, constata une forte contusion des deux pieds.

Université de Lille

Faculté de Droit, rue Gauthier de Châtillon. — Cours libre de sciences auxiliaires de l'Histoire du droit. — M. Collinet étudiera dans la leçon du mardi 3 mai 1898, à 2 heures du soir : Critique des sources de l'Histoire du Droit Français au Moyen-Age.

CAMBRAI

Causery. — *Avis aux amateurs des deux sexes.* — Depuis le 1er mai, un grand salon de thé a l'ave est ouvert chez M. Pierre Henri, débitant, 59, rue Gambetta. Il est organisé par la société des Cissaux réunis sous la présidence du maire et du conseiller général.

Quarante-deux prix sont à gagner dont quelques uns de grande valeur.

AVESNES

Dramatique suicide

A HAUTMONT

M. Zéphir Dequesne, âgé de 50 ans, garçon boucher depuis trente ans chez Mme veuve Degardin, désolé de grosses pertes d'argent, s'est suicidé en se coupant une veine à la cuisse. On l'a retrouvé mort dans son lit chez le sieur Zacharie, aubergiste, hier, vers onze heures du matin. M. Dequesne était originaire de Sorbais (Aisne).

DUNKERQUE

Une cause sensationnelle

Jeudi prochain, sera plaidée devant le tribunal civil, une affaire des plus intéressantes.

Un sieur Henri X..., de Dunkerque, habitant la capitale, et doué de ressources, a fait passer auprès d'un notaire des environs de Paris pour son frère, (nommé Daniel X...), lequel possède plusieurs immeubles à Dunkerque et est dans une bonne situation de fortune.

Henri X..., pour arriver à tromper le notaire, fit certifier son identité fausse (comme étant Daniel X...) par deux musiciens qu'il avait l'habitude de rencontrer à Paris, personnes des plus honnêtes qui ignoraient le prenom exact de Henri X... et ne le connaissaient pas sous son nom de famille.

Il produisit en même temps au notaire une copie de l'acte liquidatif de la succession de son père et stabilissant que Daniel X... était propriétaire de plusieurs maisons à Dunkerque valant au moins 30,000 francs.

Puis, ayant ainsi apaisé les scrupules que le notaire aurait pu avoir, il demanda à contracter une hypothèque.

Le notaire de Paris s'adressa à un confrère de notre région et trouva environ 30,000 francs qui étaient donnés par une personne de l'arrondissement de Dunkerque.

Le faux Daniel X... signa sous le nom de Daniel X... l'acte d'emprunt avec son deux témoins et fila avec le 30,000 fr.

Au bout de six mois, le créancier réclama les intérêts des 30,000 francs au véritable Daniel X... qui protesta avoir jamais rien emprunté.

Mis en demeure, le faux Daniel X... prévint le notaire et le Daniel X... reconnut au bas de l'acte l'écriture de son frère Henri X...

Poursuivi devant la Cour d'assises de Paris, Henri X... a un grand scandale de tous, fut acquitté il y a un an environ, après avoir mangé les 30,000 francs.

Tous ces renseignements furent à cette époque reproduits par toute la presse judiciaire, où nous puisons ces détails typiques des surprises ménagées par Cupidon.

Aujourd'hui M. Daniel X... poursuit le prêteur en annulation d'hypothèques et en dernier se retourne contre le notaire en lui réclamant le remboursement des trente mille francs qu'il a donnés. De son côté, le notaire essaie de faire retomber la faute sur les *témoins qui, dit-il, l'ont induit en erreur en certifiant que l'emprunteur était bien Daniel X...*

C'est M. Pluyer, le bâtonnier du barreau de Paris qui vient plaider pour le notaire de Paris.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

UN MEURTRE A SAUCHY-CAUCHY

Les nommés Dudel père et fils se vivaient plus depuis longtemps en parfait accord. Ayant eu une discussion le 1er mai, vers 7 heures du soir, pendant la rapie, le fils Louis, âgé de 27 ans, saisit un rouleau et en frappa de plusieurs coups son père, Edmond, âgé de 55 ans, cultivateur, qui tomba sur le sol, baignant dans son sang.

Malgré les soins qui lui furent donnés, il rendit le dernier soupir a minuit sans avoir repris connaissance.

Le meurtrier a été arrêté ; il ne paraît plus jouer de ses facultés intellectuelles. Le parquet a été prévenu.

BETHUNE

Carvin. — Le train de Carvin à Provin a tamponné comodo, au passage à niveau, la voiture de M. Calixte Lotombe, commissionnaire des mines de Carvin. Le cocher a été projeté à plusieurs mètres du tamponné. Le cheval a été affreusement mutilé. La victime de ce accident était marié et père de famille : il était âgé de 36 ans.

SAINT-OMER

Acquin. — La gendarmerie a dressé procès-verbal contre une menagère qui a porte un coup de pied à la femme Bal, ménagère au hameau de la Walkaut.

Nortkerque. — Une ménagère de la commune ayant proféré des outrages envers une personne notable, procès-verbal a été dressé contre elle par la gendarmerie.

Saint-Martin-au-Laert — Des malfaiteurs restés inconnus ont brisé, vers 10 heures et demie du soir, une glace à une fenêtre de l'auberge tenue par le sieur Jean-Baptiste Lesage, et commis d'autres méfaits.

La gendarmerie a ouvert une enquête afin de connaître les auteurs de ces méfaits.

DE TOUS LES APÉRITIFS

connus depuis ce jour, l'excellent **VIN de SANYOUS-TRILLES**, supplantant préparé avec les **Vins de Banyuls** et le meilleur **Quinquina**.

EST LE SEUL

qui soit recommandé par le Corps Medical. Demandez **SANYOUS-TRILLES** dans tous les **Cafés** et les **bons Estaminets** et *exiger l'étiquette sur la bouteille.*

En vente chez tous les Epiciers à 2.25 la litre, pris à Bordeaux, par caisses de 12 ou 25 litres à 1.75 le litre par tuts de 30 litres, pris à Perpignan, fut perdu.

TRILLES et Fils.

PETITE CORRESPONDANCE

Une lectrice à Bourbourg. Ajournons de vingt-quatre heures. — *Un abonné lecteur.* Rien a faire avant la majorité du dernier ; s'adresser alors à un notaire.

LE FACTEUR.

Etat-Civil de Roubaix

Du 2 mai

Naissances. — Marie Driessens, rue de Blanchemaille — Marie Bouckels, rue Bernard, cour Bernard, 3 — Maurice Mouvrs, rue de Fourcroy, 25 — Marcelle Dechampes, boulevard Gambetta, cour Nyckers — Germaine Saugaert, rue du Caire, cour Ladmiral — Angèle Rivoy, rue de Flandre — Marie Vermeulen, rue Pierre de Roubaix, cour Belpaire, 2 — Georgette Rogier, rue Rampart, 5 — Jules Ryx, rue de Blanchemaille — Jeanne Despières, rue de Lille, impasse des Arts — Georges Bossaert, rue St-Louis, cour Scrépel — Florentin Boulon, rue Vallaire, 31 — Adrien Lambert, rue Sébastopol, 57 — Norbert Dacquin, rue Larochefoucault — Georges Cokelaere, rue Vallaire.

Décès. — André Boute, 7 jours, rue de Valmy — Arthur Chaugnière, 7 mois, rue de l'Union, 25 — Victor Agache, 23 ans, rue Saint-Jean, 45.

Mariages. — Entre : Achille Dumoulin, 21 ans, brodeur, rue de Tilleul et Louise Bacquet, 19 ans, tisseuse, rue Chartemagne — Henri Kegels, 24 ans, trieur de déchets, rue Christophe-Colomb et Adèle Lockendael, 25 ans, ménagère, même rue —

THÉ CHAMBARD Le plus agréable des Purgatifs.

Isidore Dupont, 26 ans, sans profession, rue des Arts et Angèle Schembri, 22 ans, sans profession, rue — Léopold Vanwerbeke, 25 ans, employé à Tourcoing et Marie Houtekindt, 22 ans, cuisinière, rue de Choiseul — Pierre Deslée, 22 ans, maçon à Croix et Marie Dennin, 24 ans, fileuse de lin, rue des Trois Ponts — Gustave Delplace, 20 ans, illustrand, rue de l'Ouest et Pauline Dewasch, 22 ans, illustrande, rue de Rome.

CONNAISSANCES UTILES

Un nouveau sucre

On vient de signaler à l'Académie un nouveau sucre à la gentianose.

Ce produit analogue au sucre de canne se présente en lamelles quand on le fait cristalliser entre deux lames de verres. Il ne renferme pas d'eau de cristallisation. Il donne des solutions aqueuses complètement neutres, chauffe sur une lame de platine, il brûle sans laisser de résidu. Il fond à 207-209 degrés; enfin, il est dextrogyre.

Bouhomme FRANKLIN.

MAISON DE CONFIANCE
Je l'ai achetée à la
FABRIQUE D'HORLOGERIE A. JEAN-RICHARD (Neuchâtel-Suisse)
Direct. Producteur au Consommateur
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE
FABRICATION GARANTIE
Envoi du Catalogue sur demande
CYCLES IMPERATOR 125 fr.

LE RECORD DE L'ÉCLAIRAGE

Le progrès ne chôme jamais et quiconque veut connaître la faveur du public doit mettre en pratique la devise : « Toujours mieux! »

Cette devise est aussi celle de la Société du Bec Auer et c'est pour faire connaître ses deux nouvelles créations que nous en parlons aujourd'hui.

Bien que de tous les modes d'éclairage connus celui de l'incandescence par le gaz soit resté le plus économique et le plus intensif, la Société du Bec Auer a cherché et trouvé deux progrès considérables, l'un dans le sens d'une plus grande durée du manchon, l'autre d'une plus grande intensité lumineuse. Aussi est-elle aujourd'hui en mesure de donner au choix du client, un bec qui pour 5 centimes lui fournit 4 heures d'éclairage et un autre qui pour 4 centimes 1/2 l'heure lui donne un foyer lumineux de 125 bougies; c'est le record de l'éclairage.

Nouvelle découverte. Guérison assurée des MALADIES de la PEAU et du CUIR CHEVELU

Dartres, Eczémas, Herpes, Teigne, Pelade, Furoncles Boutons, Démangeaisons, Taches de rousseur, Glandes, Hemorroides, Acnée du sang, chute des cheveux et des ongles, Plaies variqueuses et autres, par la France **POMMADE LARCADE et TARBES** 1 fr. 65 et les Pilules VIGOR LARCADE 2 fr. 50 — *Médaille d'or, RESULTATS inespérés des les premiers jours* Brochure et renseignements complémentaires gratis. S'adresser à l'inventeur, J. M. LARCADE, pharmacien chimiste à TARBES (Hautes-Pyrénées). n.o.

MALADIES DU SANG et du tube digestif

Le Docteur BOLE prévient sa clientèle qu'il donnera ses consultations tous les jours, de 10 heures et de 2 heures du soir, les dimanches et jours de fêtes de 8 à 10 heures du matin, 310, rue de Lannoy. n.o.

THÉATRE MORIEUX
(Coin rue Pierre-de-Roubaix)

A la demande générale. **Prolongation de séjour jusqu'au JEUDI 5 MAI,** clôture irrévocable. n.o.

C'est nous qui sommes les Princesses!

dit une dame dans une pièce en vogue.

C'est absolument vrai puisque les talons Louis XV n'étaient portés autrefois que par les Grandes Dames de la Cour et qu'aujourd'hui ils sont à la portée des bourses les plus modestes, grâce

A LA CORDONNERIE MODÈLE
21, Rue de la Gare

qui par ses progrès incessants réalise l'impossible.

Cette Maison prouve tous les jours qu'elle mérite son titre. En ce moment, elle inaugure un rayon destiné à faire **sensation** par son bon marché inouï, l'importance et la variété de son choix.

Ses Souliers de Luxe pour Dames en cuir, à vrais talons Louis XV, à 7.90 légers, souples, élégants et solides cuir, sont vraiment la merveille.

C'est le dernier mot du Progrès!

RAYONS À PRIX UNIQUE

Tout ... à choisir dans chaque rayon depuis 8 fr. 50 jusqu'à 25 francs.

21, Rue de la Gare, à ROUBAIX

CONSEILS AUX FAMILLES

S'il est une chose cruelle c'est de connaître sa misère et de ne pouvoir y remédier! Aussi que de reconnaissance les milliers de malades guéris par l'Elixir ou le *Confiture de Saint-Vincent-de-Paul* ont-ils pour ces merveilleux produits.

Employés depuis trente ans par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul dans leurs dispensaires, l'Elixir et la Confiture, les deux seuls produits de Saint-Vincent-de-Paul autorisés spécialement, sont maintenant en usage dans toutes les familles.

En vingt jours, ils guérissent radicalement de l'Anémie, quels que soient son degré ou sa forme ; Chlorose, Pâles Couleurs, Faiblesse générale, Nervosisme, Lymphatisme, Fluxus Blanches.

Ils sont d'une efficacité certaine dans les suites de fièvre, la convalescence, les maux de tête, fatigue physique ou de surmenage intellectuel. Les enfants, au moment difficile de la croissance, les jeunes gens, pendant les examens et les concours; les jeunes filles, à l'époque de grave de la puberté, les femmes, pendant la grossesse et l'âge critique, et les vieillards affaiblis qui emploient l'*Elixir ou la Confiture de Saint-Vincent-de-Paul* sont assurés d'une guérison rapide.

Si nous joignons à la liste des cas qui précèdent la Constipation, les Varices, les Hémorroïdes, dans lesquels les *Produits de Saint-Vincent-de-Paul* sont employés avec le plus grand succès, on peut les assurer, sans être taxé d'exagération, que ces deux merveilleux médicaments sont des agents thérapeutiques indispensables à toutes les familles.

En vente à Tourcoing : Pharmacie DUJARDIN

MÉDOC VIEUX

110 francs la barrique de 225 litres, franco port. Tout nouveau client recevra 5 litres de réclame : **Une caisse de 5 litres, Rhône de l'Alliance.** Envoi d'échantillons franco sur demande. Ecrire : **A. Soulges et Cie, Bordeaux.** n.o.

VICES DU SANG — DARTRES, ECZEMAS, SYPHILIDES, disparaissent infailliblement par l'emploi du Dépuratif